Les couleurs du Pays

DÉCEMBRE 2021 #38

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ

Le programme des festivités de fin d'année sur le territoire

P. 22



L'INSTITUTION

Une organisation structurée

P. 4



LES GRANDS PROJETS

Création d'une Maison de Pays

P. 9



DOSSIER

Déploiement de la fibre optique

P. 11

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-6

- Une organisation structurée
- L'organigramme

LES GRANDS PROJETS 7-10

- Le déploiement de la charte graphique
- Les grands chantiers : création d'une Maison de Pays, réhabilitation de la gendarmerie, entretien de voirie

DOSSIER DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE 11-13

NOS VILLES ET VILLAGES 14-15

- La commune de Gundershoffen
- La commune de Mertzwiller

PORTRAIT 16

- Lieutenant Frédéric Schmitt

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 17-20

- Retour sur la quinzaine des aînés
- Un conseiller numérique vous accompagne
- Trophées Qualité Accueil CCI 2021
- Démarches simplifiées pour l'enlèvement des ordures ménagères
- Épicerie sociale « La Fraternelle » : projet changement de regard
- Taxe de séjour
- Travaux d'entretien des cours d'eau
- Vergers : des nouvelles conditions pour l'achat de plants



TRIBUNE D'EXPRESSION 21

ACTUALITÉS : PROGRAMME DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE 22-24

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : CCPN, Commune de Gundershoffen, Commune de Mertzwiller, Ville de Reichshoffen, Ville de Niederbronn-les-Bains

Dépôt légal : 11/2021 – 12 000 exemplaires

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS
5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous
Fermé le mercredi après-midi
www.ccpaysniederbronn.fr
@ccpaysniederbronn

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Noël est à notre porte ! Le temps file à une allure qui nous étonnera toujours et l'heure est déjà venue pour nous de nous souvenir de ce qu'a été l'année 2021. Que garderons-nous de ces douze derniers mois ?

La question trotte certainement dans le for intérieur de chacun d'entre nous. Pour la Communauté de communes, le temps est également au bilan : une nouvelle fois, l'année qui s'achève aura été riche en projets, petits et grands (nouvelle identité visuelle, nouveau journal de l'intercommunalité, nouveau site internet, déploiement de la fibre, optimisation et développement des structures d'accueil périscolaire, création d'un service d'appui à destination des communes, entretien de la végétation située le long des cours d'eau...). Certaines réalisations auront été plus visibles que d'autres. Mais toutes ont visé la préservation de l'intérêt général et l'amélioration de notre cadre de vie.

2021 aura surtout été une année riche en partage, et c'est là qui réside l'essentiel. L'ouverture d'un centre de vaccination l'illustre parfaitement : la mobilisation de tous a permis de le faire fonctionner pendant plus de cinq mois et de vacciner près de 35 000 personnes.

Nous le savons tous : nous vivons sur un magnifique territoire, avec ses villes, ses villages, son économie, sa vie associative, ses paysages, son histoire, son identité... Ces atouts doivent être tout à la fois protégés et valorisés. Pour cela, je sais pouvoir compter, à chaque instant, sur les forces vives que sont les élus, les associations, les commerçants, les entreprises et, plus loin, chacun d'entre vous.

Pour l'heure, il nous appartient de poursuivre nos actions afin de préparer, le mieux possible, notre territoire aux enjeux de demain. De nouveaux challenges doivent être relevés car la société, avec ses exigences et ses contraintes, évolue sans cesse.

Dans ce but, plusieurs décisions importantes ont déjà été prises par les élus. Parmi elles figure en bonne place la création d'une Maison du Pays au centre de Niederbronn-les-Bains qui sera destinée à pallier la disparition inquiétante des services publics dans les zones rurales. S'y ajoute la réhabilitation complète de notre gendarmerie intercommunale afin que nos militaires puissent remplir leurs missions dans des conditions optimales. De même, la récente conclusion, avec la Caisse d'allocations familiales, d'une convention territoriale globale permettra de coordonner et de développer sur notre territoire tout un ensemble d'actions et de services en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation de la vie sociale, de l'accès au droit, de l'habitat, du logement ou encore de l'inclusion au numérique. Enfin, dans peu de temps, les municipalités pourront également profiter d'une véritable banque de matériels composées de matériels communaux mutualisés (utilitaires, tracteurs, faucheuses, tondeuses, balayeuses, nacelles, broyeurs, barrières, podiums...). Vraiment, l'année qui va s'ouvrir dans quelques semaines sera marquée par de grands chantiers qui, j'en suis convaincu, profiteront à tous.

Pour l'heure, en cette période de fête, pensons à nous. Dans la frénésie du quotidien, rares sont les moments durant lesquels nous nous accordons le temps de vivre, posément, sereinement, l'instant présent. Avec vos familles, savourez pleinement les jours à venir.

A scheeni Wihnàrdè in alle!

Avec toutes mes amitiés,

Patrice Hilt
Président de la Communauté
de communes du Pays
de Niederbronn-les-Bains



Une organisation structurée

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains compte actuellement 63 agents qui mettent en œuvre l'ensemble de ses compétences. D'année en année, ces dernières n'ont cessé de se diversifier. Parmi elles figurent en bonne place le développement économique, l'urbanisme, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, l'action sociale ou encore la gestion de neuf structures d'accueil périscolaires.

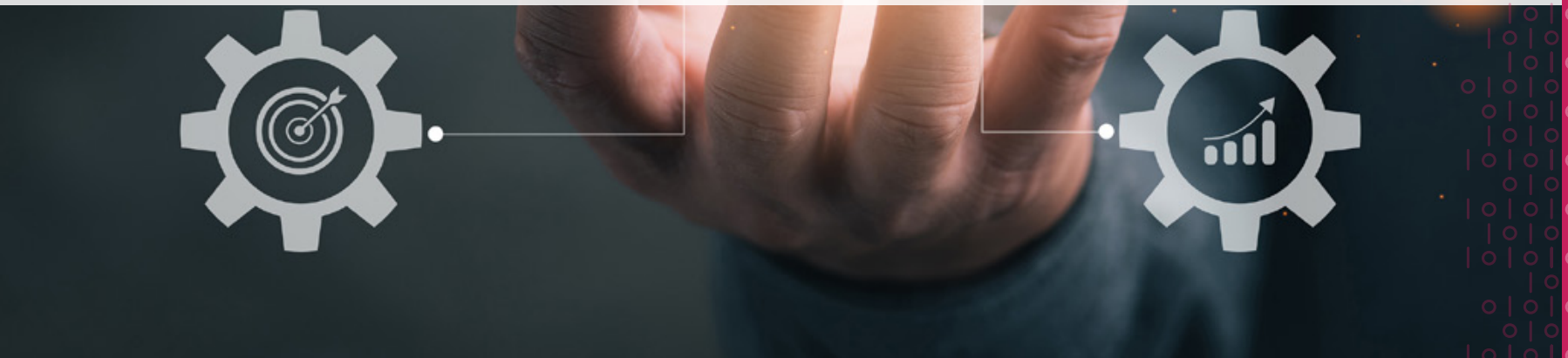




Dès leur entrée en fonction, les élus ont souhaité revoir l'organisation interne de la collectivité afin de la mettre en adéquation avec les compétences dernièrement acquises par l'intercommunalité. Ils ont également souhaité la moderniser afin de la rendre plus efficace. Ce préalable leur a semblé indispensable, afin que les nombreux projets à venir puissent se concrétiser dans les meilleures conditions et dans des délais raisonnables. De nombreuses réunions ont été nécessaires. Elles ont abouti à un organigramme entièrement repensé. Ce dernier est structuré autour de quatre grands pôles : un pôle « Administration, communication et ressources », un pôle « Technique et aménagements », un pôle « Services » et, enfin, un pôle « Solidarités ». Chacune de ces entités est dirigée par un Responsable de pôle qui, à son tour, est placé sous la direction de la Directrice générale des services.

Au siège de l'intercommunalité, les équipes ont été complétées par un Directeur des ressources humaines, un chargé de mission « Développement durable », un chargé de mission « Développement économique et habitat », un chargé de mission « Petites villes de demain », un technicien travaux, une apprentie en communication ou encore un conseiller numérique. Plusieurs de ces postes bénéficient d'aides financières.

Bien évidemment, les élus restent attentifs au poids financier que représentent ces nouveaux recrutements. Malgré ces évolutions, les dépenses de personnel de l'intercommunalité restent aujourd'hui bien inférieures à la moyenne nationale.

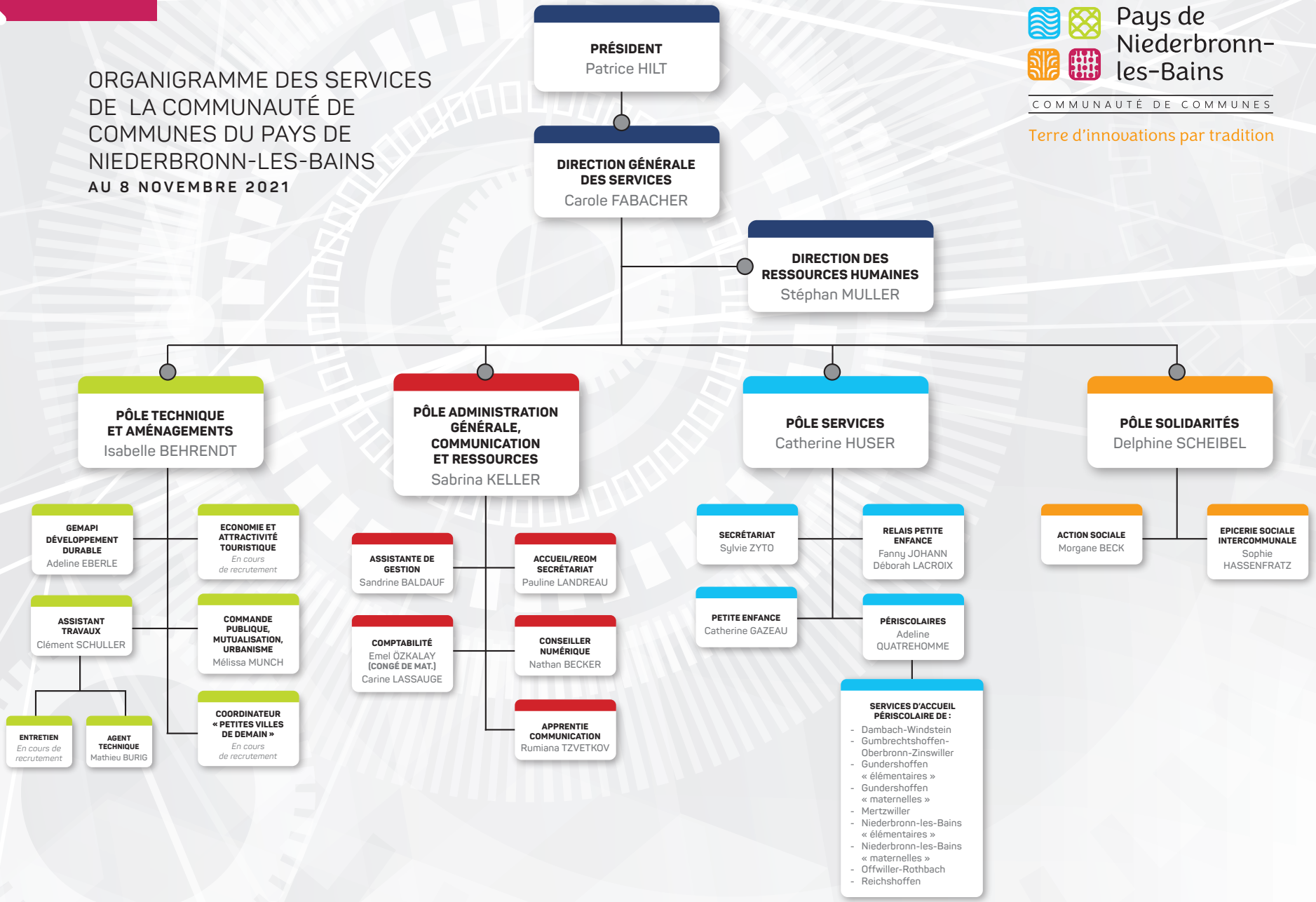


Une organisation structurée (suite)

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

AU 8 NOVEMBRE 2021



Déploiement de la charte graphique sur les supports de communication externes

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains poursuit le déploiement de sa nouvelle identité visuelle avec le lancement, le 25 octobre dernier, de son site internet totalement relooké. Son adresse reste inchangée : www.ccpaysniederbronn.fr

À l'heure du tout numérique, ce nouveau site présente un design responsive adapté à tous les écrans (tablettes, smartphones, ordinateurs…). Il se veut moderne, dynamique et en lien avec les réseaux sociaux. L'arborescence est simple afin de faciliter la navigation des visiteurs. Ce nouveau site web a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire, de valoriser toutes les communes du territoire à travers des pages dédiées à chacune d'elles, et de présenter les actions et les compétences des services de la collectivité.
Ergonomique et dynamique, ce site a été conçu et développé comme un véritable outil d'information et de communication au service de l'ensemble de la population.

Des rubriques spécifiques pour faciliter la navigation

En page d'accueil sont placés les actualités de la collectivité, l'agenda, les dernières vidéos de la télévision locale TV3V ou encore les derniers post facebook de la Communauté de communes.

Sur la gauche du site, une barre de recherche facilitera la recherche d'informations. Des accès rapides permettent d'arriver plus aisément aux pages les plus consultées.

La navigation a été simplifiée au maximum grâce, notamment, à l'utilisation de mots clés :

- **Intercommunalité**
- **Entreprendre**
- **Vivre**
- **Découvrir**
- **Projets**



L'arborescence se déploie en cliquant sur ces items.

Le visiteur peut y trouver toutes les informations relatives aux activités de la Communauté de communes, un espace dédié aux délibérations du Conseil Communautaire, le magazine intercommunal ou encore l'ensemble des services dématérialisés. Un annuaire et une carte interactive des artisans et commerçants du territoire sont également disponibles. Pour l'heure, ils ne sont pas encore totalement exhaustifs et seront enrichis au fur et à mesure.

Parmi les services proposés figure la possibilité, pour l'administré, de déposer en ligne une demande d'ouverture ou de clôture d'un abonnement au service d'enlèvement des ordures ménagères.

Véritable portail d'informations territoriales et d'échanges, ce site continuera à s'enrichir de nouveaux contenus et déploiera progressivement l'ensemble de ses fonctionnalités (notamment la partie Mes démarches qui proposera, bientôt, de nouveaux services en ligne).

Panneaux d'entrées d'agglomérations

Les membres de la Commission Communication ont souhaité donner plus de visibilité à la nouvelle identité visuelle, en déployant aux entrées des agglomérations des panneaux comportant le nouveau logo du Pays de Niederbronn-les-Bains.







#paysdeniederbronn

Le Pays de Niederbronn-les-Bains est sur Instagram

Vous pouvez désormais suivre l'actualité du territoire sur Instagram. Cette page permettra de diffuser des posts institutionnels mais aussi de belles images, afin de faire découvrir tant la beauté de notre territoire que ses particularités dont certaines sont parfois méconnues.

Le Pays de Niederbronn-les-Bains vous invite à suivre son actualité sur Instagram. Abonnez-vous et faites-nous partager vos plus beaux clichés en utilisant le hashtag #paysdeniederbronn.

Retrouvez-nous rapidement en flashant ce QR-code >

PAYSDENIEDERBRONN



LES GRANDS CHANTIERS



PLUSIEURS GRANDS CHANTIERS VIENNENT D'ÊTRE LANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI, CE FAISANT, PASSE PROGRESSIVEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ DE SERVICES VERS UNE COLLECTIVITÉ D'INVESTISSEMENTS.



CRÉATION D'UNE MAISON DE PAYS

Ce sera très certainement l'un des projets phare de la mandature 2020-2026 : créer une Maison de Pays au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment dénommé Bureau central situé au centre de Niederbronn-les-Bains. Actuellement, ces locaux sont occupés par la trésorerie qui, malheureusement, fermera définitivement ses portes au public le 1er septembre 2021 sur décision de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Cette fermeture annoncée, à laquelle les élus ont tenté de s'opposer au moyen de plusieurs motions, illustre une nouvelle fois le mouvement amorcé depuis plusieurs années déjà vers une désertification des services publics en milieu rural. Les élus du Pays de Niederbronn-les-Bains ont refusé de s'en satisfaire, et ont pris le parti de se substituer à l'Etat.

Ainsi, la Maison de Pays qui sera créée sera en capacité de proposer à l'ensemble de quelque 24 000 habitants du territoire des permanences, tout au long de l'année, tenues par plusieurs services de l'Etat (finances publiques, caisse primaire d'assurance maladie, caisse d'allocations familiales, pôle emploi, conciliateur de justice, agence nationale pour l'amélioration de l'habitat...) mais également d'autres partenaires publics et privés. L'idée d'y organiser des consultations juridiques gratuites ou encore des téléconsultations médicales devrait également pouvoir se concrétiser.

Pour permettre cette réalisation, le Conseil communautaire a autorisé le Président de l'intercommunalité à acquérir les locaux nécessaires – d'une surface d'environ 400 m^2 – pour un montant de 338 000,00 €, lesquels appartiennent aujourd'hui à la ville de Niederbronn-les-Bains. Ce chantier sera également l'occasion, pour la Communauté de communes, de créer des espaces de travail supplémentaires ainsi qu'une grande salle de réunion à destination des élus. Selon le calendrier prévisionnel des opérations, les travaux débuteront en septembre 2022, date à laquelle la trésorerie aura quitté les lieux. L'année qui s'ouvre ne sera pas de trop pour réaliser toutes les démarches juridiques, administratives et techniques que nécessite la réalisation d'un tel projet. La nouvelle Maison de Pays devrait pouvoir accueillir le public à l'automne 2023.

RÉHABILITATION DE LA **GENDARMERIE INTERCOMMUNALE**

La Communauté de communes est propriétaire de l'ensemble des locaux occupés par la Gendarmerie Nationale, sur les hauteurs du Sandholz. Ces derniers avaient été construits au début des années 2000 et avaient représenté, pour la collectivité, un investissement de près de deux millions d'euros.

Ils comprennent des bureaux, vingt logements ainsi que trois studios à destination des gendarmes adjoints volontaires. Sur la sollicitation de la gendarmerie, un diagnostic avait été réalisé au courant de l'année dernière, lequel a révélé que l'espace réservé aux bureaux de la gendarmerie n'étaient plus adaptés aux besoins des militaires. Lors de sa séance du 13 septembre 2021, le Conseil communautaire a autorisé le Président de la Communauté de communes à engager des travaux de réhabilitation complète du bâtiment et de ses espaces extérieurs. Ces derniers comprendront, notamment, la transformation du vide sanitaire en logements supplémentaires et en salle d'archives et de rangement des scellés, la réorganisation complète du pôle judiciaire (création d'une 3ème cellule, création d'un bureau avocat, création d'une seconde sortie réservée aux gardés à vue, création d'une salle dédiée à l'audition des mineurs...), la création de cinq bureaux supplémentaires et d'une salle opérationnelle dans les actuels combles, la création d'un logement pour sous-officier... Les études sont actuellement en cours. Bien évidemment, la Gendarmerie est y étroitement associée. Les travaux débuteront au printemps 2023, pour une mise en service programmée avant l'été 2024.



ENTRETIEN DE LA VOIE COMMUNALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE RELIANT **GUNDERSHOFFEN À INGELSHOF**





L'entretien des voies communales d'intérêt communautaire relève de la compétence de la Communauté de communes dès lors qu'elles sont ouvertes à la circulation générale, sont situées hors des zones urbanisées et assurent la liaison entre zones urbanisées des différentes communes et des communes associées.

Seul l'entretien entre dans cette compétence, et non la réhabilitation complète des voiries concernées. À ce titre, les élus ont décidé d'engager d'importants travaux sur la voie reliant Gundershoffen à Ingelshof, longue de près de deux kilomètres. Les travaux, d'un montant hors taxes de 143 900,00 €, sont en cours de réalisation. Conformément aux préconisations émises par une Commission spécialement créée à cet effet, ils consistent à renforcer et à stabiliser les accotements, et de reprendre quelques tronçons de la bande de roulement. Cette voie est déjà limitée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes. Lorsque les travaux seront achevés, le Maire de Gundershoffen limitera également la vitesse sur cette portion du ban communal. Des travaux similaires seront engagés tout au long des prochaines années sur les autres voies communales d'intérêt communautaire dès lors que leur état le nécessite.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS AVEC LA SOCIÉTÉ *OXYGÈNE BY ALTITUDE INFRA* ET LA RÉGION GRAND-EST.

Oxygène by Altitude Infra

La Communauté de commune a choisi la société *Altitude Infra*, via sa filiale Niederbronn THD, pour la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau de communication électronique très haut débit (THD) qui, à terme, rendra éligible environ 10 000 foyers, entreprises et sites publics.

Une convention a été signée le 18 mars 2021 entre la Communauté de communes, l'État et la société Niederbronn THD pour rendre disponible le très haut débit aux huit communes suivantes : Mertzwiller, Gundershoffen (avec Griesbach, Schirlenhof, Eberbach et Ingelshof), Uttenhoffen, Gumbrechtshoffen, Zinswiller, Niederbronn-les-Bains, Reichshoffen et Oberbronn. Les cinq autres communes (Dambach, Mietesheim, Offwiller, Rothbach, Windstein) ont quant à elles déjà été fibrées par la Région Grand Est, via la société Rosace.



OBJECTIF : que la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains soit fibrée à 100 % d'ici la fin de l'année 2022.

Le déploiement du réseau *Oxygène by Altitude Infra* a déjà débuté.

> *Le 29 septembre dernier s'est déroulée la pose du local technique abritant le NRO (nœud de raccordement optique) à l'entrée de la commune de Gundershoffen.*

Le NRO permettra de desservir le territoire en très haut débit. Ce bâtiment héberge les opérateurs commerciaux et permet ainsi la commercialisation des prises. Il couvrira l'ensemble des 10 000 foyers, entreprises et sites publics au travers des 24 sous-répartiteurs optiques (SRO) qui permettent,

Suite en page 12 >>

entre autres, la mutualisation des opérateurs. C'est une véritable porte d'entrée de la fibre optique sur notre territoire.

Ce nœud de raccordement optique a été inauguré au moment de sa pose, en présence des élus du territoire, des responsables d'*Altitude Infra* et du réseau *Rosace*.





Actuellement, les travaux de raccordement du nœud de raccordement optique aux différents sous-répartiteurs optiques sont en cours.

Lorsque le déploiement de la fibre sera réalisé dans une commune entière s'ouvrira un délai réglementaire de trois mois. Ce n'est qu'après ce délai que les administrés de la commune considérée pourront souscrire un abonnement au très haut débit auprès de l'opérateur commercial de leur choix.

Vous trouverez ci-dessous les dates prévisionnelles de déploiement de la fibre optique, commune par commune (ce planning prévisionnel est susceptible d'évoluer avec le temps) :

COMMUNES	PRISES RACCORDABLES PRÉVISIONNELLES	DÉBUT DES TRAVAUX	DATE DE LIVRAISON
Mertzwiller	1 533	2021	Décembre 2021
Gundershoffen	1 826	2021	Mars 2022
Gumbrechtshoffen	517	2021	Décembre 2022
Zinswiller	390	2021	Décembre 2022
Uttenhoffen	94	2021	Mars 2022
Niederbronn	2 446	2022	Décembre 2022
Reichshoffen	2 300	2021	Décembre 2022
Oberbronn	740	2022	Décembre 2022

À titre d'exemple, pour la commune de Mertzwiller, les 1 533 prises raccordables seront éligibles à la fibre au 1er trimestre 2022.

Bien évidemment, nous vous informerons des potentielles évolutions de ce calendrier lors des prochains numéros des *Couleurs du Pays*, sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet du réseau Oxygène (qui sera disponible en fin d'année 2021 : www.oxygene-fibre.fr). Ce site internet vous permettra de tester votre éligibilité sur le réseau Oxygène, de connaitre le mode opératoire pour souscrire à la fibre optique, de découvrir les opérateurs présents sur le territoire ou encore de comprendre les modalités de raccordement. Vous y trouverez également des formulaires permettant de nous contacter, en cas de besoin.

Oxygène by Altitude Infra : une marque colorée et facilement reconnaissable

Une charte graphique propre à notre territoire a été créée et différents supports seront déclinés prochainement autour de la marque *Oxygène by altitude Infra* : un site web dédié, des réseaux sociaux pour suivre l'actualité du réseau Oxygène (Twitter et LinkedIn), des brochures, des kakémonos ou encore des affiches.

L'identité du réseau Oxygène se retrouvera également sur les différents équipements du réseau que vous pourrez croiser :



Les plaques qui seront posées sur les prochains sous-répartiteurs optiques, actuellement en cours de déploiement.

Dans les différents immeubles dans lesquels Niederbronn THD interviendra, des plaques d'immeubles seront posées à proximité des boîtes aux lettres afin d'informer les administrés du raccordement de leur immeuble à la fibre :







Des réunions d'information à destination des professionnels et des administrés

Une réunion d'information à destination des **professionnels** de Mertzwiller, Gundershoffen et Uttenhoffen sera organisée le **30 novembre 2021 à 19h** à l'Espace Stéphane Grappelli à Mertzwiller.



Une réunion d'information à destination des **administrés** de Mertzwiller, Gundershoffen et Uttenhoffen sera organisée le **7 décembre 2021 à 19h** à l'Espace Stéphane Grappelli à Mertzwiller.



Pour suivre les actualités du réseau *Oxygène by Altitude Infra*

Rendez-vous sur **LinkedIn** (Oxygène Fibre) et **Twitter** (@OxygeneFibre).

D'ici la fin de cette année, vous pourrez également accéder au site internet : **www.oxygene-fibre.fr**

Si vous avez des questions : **contact@oxygene-fibre.fr**

NOS VILLES ET VILLAGES

La commune de Gundershoffen

Griesbach – Eberbach – Schirlenhof – Ingelshof

Gundershoffen, avec ses deux hameaux Schirlenhof et Ingelshof, ainsi que ses communes associées, Eberbach et Griesbach, se situent dans le secteur des collines qui s'appuient sur le massif des Vosges du Nord. Le site de la commune s'est formé à la suite de l'effondrement du fossé rhénan. Ce phénomène géologique explique la très grande diversité de terrains que Gundershoffen recouvre actuellement. La Commune s'étend sur une surface de plus de 1 755 ha, à une altitude de 173 mètres.

Les pêcheurs trouveront également leur bonheur au bord de l'étang de la Breitmatt et de la Hardt.

Le village est traversé par plusieurs cours d'eau dont le Falkensteinerbach et le Lauterbach. Il y a également le Lorsgraben, l'Eberbach et le Klamm.

Gundershoffen

Maire : **Victor Vogt**

et deux Maires Délégués, **Georges Meyer** pour Eberbach et **Sylvia Leininger** pour Griesbach

Superficie : **17,55 km²**

Population (au 1er janvier 2021) : **3 764 habitants**

Coordonnées :
14 rue d'Alsace - 67110 GUNDERSHOFFEN
Téléphone : 03 88 72 91 03

Mail : **mairie@gundershoffen.fr**

Web : **www.gundershoffen.fr**

Facebook : **Commune de Gumbrechtshoffen**

Ouverture de la Mairie :
Lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Actualités

Grands projets en cours :

- Voies vertes
- Maison d'assistantes maternelles à Griesbach
- Pôle échange multimodal à la Gare
- Tiers-lieu marché couvert
- Réfection de la Grand'Rue
- Nouveau lotissement à Griesbach
- Crèche bilingue franco-alsacienne à Gundershoffen
- Logements à destination des jeunes
- Ouverture d'une structure d'accueil pour les seniors

Grandes manifestations :

- Fête des Lumières (en décembre) : grande fête organisée durant un weekend de l'Avent, axée sur la lumière et proposant des activités et animations pour toute la famille (marché de Noël, cortège de lumière, soirées dansantes, spectacles, restauration sur place...).
- Fête des vergers en lien avec la marche des trois Villages (parcours balisé pour une marche permettant de rejoindre à pieds les deux communes associées Eberbach et Griesbach depuis Gundershoffen). Cette fête a lieu dans les hauts vergers de Gundershoffen.
- Beach Soccer Festival (juin) : tournoi amical de foot sur sable suivi de soirées conviviales. Le beach soccer est un temps fort de la vie des gundershoffenois qui réunit un grand nombre de personnes.
- Messti avec grande fête foraine (août)



Lieux et monuments

- Le platane, planté lors de la Révolution française
- Balade sur les collines hautes de Gundershoffen avec vues sur les Vosges.
- Schirlenhof, village associé et lieu des premiers échanges de coup de feu de la guerre de 1870.
- Maisons à colombages à Eberbach
- Église simultanée à Griesbach
- Tombe de 1870 à Eberbach du Capitaine Malraison

LE MOT DU MAIRE

Gundershoffen (et ses communes associées) est la ville de mon cœur : celle de mon enfance que je souhaite aujourd'hui, avec l'appui de mes conseillers, voir se développer dans le paysage alsacien du Nord. L'une de ses plus grandes forces est son appartenance à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Celle-ci permet de donner vie à un territoire sur lequel il est possible, entre autres et en langage courant, de « chasser en meute », de créer des actions communes différenciantes et à plus-value pour chaque commune qui la compose. Notre comcom est, à n'en pas douter, une collectivité territoriale de service et d'investissement, porteuse de projets pour le territoire et qui se trouve à la croisée des chemins entre le développement de l'environnement et la pérennisation de l'activité industrielle créatrice d'emploi. Gundershoffen est pleinement engagée dans la construction communautaire. En étant unis pour la diversité, notre voix portera plus haut. Terminons par trois mots-clés qui définissent notre territoire : innovation, nature et tradition.

Bienvenue à Gundershoffen et dans le Pays de Niederbronn-les-Bains !

Victor Vogt
Maire de Gundershoffen



NOS VILLES ET VILLAGES

La commune de Mertzwiller

Actualités

Création d'une Maison pluriprofessionnelle de santé

En lien avec les médecins de la commune, dont certains sont proches de la retraite et ont à cœur de trouver leurs successeurs, les élus ont décidé la création d'une Maison pluriprofessionnelle de Santé. Le projet, labellisé par L'Agence régionale de la santé, et que d'autres professionnels paramédicaux ont rejoint, va entrer dans sa phase d'étude du bâti. Son ouverture est souhaitée pour le deuxième semestre 2023.

Lieux et monuments

Le moulin

Depuis le XVIII^{ème} siècle, plusieurs propriétaires connus se sont succédés, les premiers écrits remontant au X^{ème} siècle. Largement détruit lors de la guerre de Trente ans, ce n'est qu'en 1712 que le moulin fût reconstruit par Hans Georg Ulrich. L'apogée de l'exploitation du moulin se situe au XIX^{ème} siècle avec la fabrication journalière de 800 kg de farine. Le moulin disposait également de tournants à huile.

En 1923, l'entreprise De Dietrich devient propriétaire du site. Elle produit de l'électricité au moyen d'une turbine qui alimente l'usine en énergie électrique. La dépendance est utilisée pour y loger des travailleurs nord-africains. Le logement, à l'extrémité nord de la dépendance, est occupé par un ménage de Mertzwiller.

Après la seconde Guerre Mondiale, le moulin est revendu à la boissellerie Weber, puis racheté par la commune de Mertzwiller en 2014. Le site fut notamment très fréquenté par les habitants



Mertzwiller

Maire : **Michel Schweighoeffer**
Superficie : **6,96 km²**
Population (au 1er janvier 2021) : **3 389 habitants**
Coordonnées :
17 rue de la Liberté - 67580 MERTZWILLER
Téléphone : 03 88 90 30 02 / Fax : 03 88 90 18 13
Mail : **mairie@mertzwiller.fr**
Web : **www.mertzwiller.fr**
Ouverture de la Mairie :
Le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Fermé les après-midis de veille de fête.

de Mertzwiller en tant que lieu de baignade, dans le secteur « S'dachel », au-dessus des écluses.

L'équipe municipale souhaite faire « revivre » ce site chargé d'histoire en le mettant en valeur à travers les aménagements suivants :

- Réhabilitation de l'ancienne maison d'habitation et de la dépendance ;
- Installation d'une microcentrale hydroélectrique ;
- Création, depuis la résidence séniors et la Maison de retraite, d'un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite jusqu'à l'ancien site de baignade, dont les berges seront réaménagées ;
- Réhabilitation de la vanne de décharge à l'identique, avec des blocs de grès et une toiture, selon les documents d'époque en sa possession.



LE MOT DU MAIRE

Ce mandat nous l'avons commencé « brutalement » ! Et c'est avec émotion, fierté mais aussi une grande humilité que j'ai été conduis, en 2020, à reprendre la gestion de ma belle commune.

Mertzwiller est idéalement situé à mi-chemin entre Niederbronn-les-Bains et Haguenau, ce qui fait de la commune le lien privilégié entre les Vosges du Nord et l'accès rapide au principal au bassin économique d'Alsace du Nord. La commune est traversée par la Zinsel du Nord qui coupe le village en deux parties, les trois quarts du ban communal se trouvant sur la rive gauche : *S'Dorf Hewe un S'Dorf Drewe*.

Nous souhaitons construire collectivement une commune de demain tout en respectant et défendant son Histoire. De nombreux changements ont eu lieu durant l'année 2021 et nous donnerons un sens d'intérêt général à l'ensemble des décisions que nous prendrons.
Deux projets majeurs verront le jour en 2022. La maison de santé pluridisciplinaire qui aura comme objectif de prévenir la pénurie de médecins à Mertzwiller dans les deux années à venir et ainsi attirer de jeunes praticiens et peut-être même de développer l'offre de soins médicaux et paramédicaux. Le réaménagement de la rue Louis Pasteur fera également partie de nos principaux investissements pour l'année à venir : la sécurisation des abords du collège, la fluidité de circulation et la création de parking pour l'Espace Stéphane Grappelli. Autant de sujets qui sont sur le point d'aboutir.
Nous sommes également très sensibles à la question environnementale qui reste aujourd'hui un enjeu majeur. Nous avons la chance de disposer, à Mertzwiller, d'un biotope exceptionnellement riche situé le long de la rue de Mietesheim. La commune envisage de développer ce coin de nature vivante, de participer efficacement à la protection des espèces et démontrer son potentiel pour créer une réelle biodiversité sur toute la surface.

Je suis fier d'être entouré d'une équipe motivée et engagée. « Ensemble » nous avons à cœur de faire de Mertzwiller une commune dans laquelle il fait bon vivre en gardant comme mots d'ordre confiance, sérénité et avenir.

Michel Schweighoeffer
Maire de Mertzwiller

PORTRAIT

Lieutenant Frédéric Schmitt

Commandant de la brigade de gendarmerie de Niederbronn-les-Bains/Reichshoffen

Le Lieutenant Frédéric Schmit dirige la brigade de gendarmerie de Niederbronn-les-Bains / Reichshoffen depuis le 1er août 2020. Voici son parcours.

Marié avec une gendarme, actuellement Maréchale des logis Cheffe affectée à la brigade de Woerth, il est père d'un enfant.

Frédéric Schmitt a effectué son service militaire à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale implantée à Melun, en région parisienne, de décembre 1991 à mars 1993. Le 7 août 2001, il a incorporé l'École de Gendarmerie de Châteaulin, en Bretagne, en qualité d'élève-gendarme. À sa sortie de l'école, il a été affecté à la brigade de Saint-Savin, en Gironde. Il y restera du 20 mai 2002 au 1er septembre 2007. Durant cette période, il a passé avec succès la formation d'Officier de police judiciaire.

Par la suite, et à sa demande, Frédéric Schmitt a été affecté en Alsace, à la brigade de Wolfisheim située en zone périurbaine. Durant cette affectation, il a été promu au grade de Maréchal des Logis Chef. Répondant à un appel à volontaire, il a ensuite été affecté à l'École de Gendarmerie de Chaumont en qualité d'adjudant de Compagnie, responsable de la discipline des élèves et instructeur national de secourisme.

Le 1er septembre 2016, il a été muté en Guadeloupe, à la brigade de Trois Rivières au sein de laquelle il a exercé son premier commandement en Gendarmerie. Pour des raisons personnelles, il a rejoint en 2017 la brigade de l'Isle d'Abeau située en Isère. Cette unité présentait une forte activité et reste classée en zone de sécurité prioritaire et en quartier de reconquête républicaine.

Le 1er septembre 2019, Frédéric Schmitt a été muté à la brigade de Verpillère en Isère, avec le grade d'adjudant-chef. Là, il a secondé le Lieutenant Luc Roussel qui, quelques temps plus tard, commandera la brigade de gendarmerie de Niederbronn-les-Bains / Reichshoffen.

C'est en 2019 également que Frédéric Schmitt réussit le concours des Officiers. Après avoir suivi une formation dédiée à l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale, il a été promu au grade de Lieutenant le 1er août 2020, date à laquelle il prit le commandement de la brigade de Niederbronn-les-Bains / Reichshoffen.



Cette brigade s'étend sur quelque 20 communes dont trois communes associées, ce qui représente près de 210 km² et un peu plus de 26 000 habitants. Au quotidien, ses gendarmes travaillent en étroite collaboration avec les polices municipales. Les problématiques rencontrées dans les villes et villages lui sont remontées par les élus avec lesquels il entretient des contacts réguliers et privilégiés. Elles sont traitées rapidement afin de garantir l'ordre public et la tranquillité de chacun.

S'agissant des infractions routières, le Lieutenant Schmitt a donné à ses équipes des consignes claires : une grande fermeté et une tolérance zéro, notamment pour les grands excès de vitesse ou encore les conduites addictologiques (alcool, stupéfiant...). Chaque jour, deux patrouilles sont dédiées à la recherche des infractions au Code de la route, avec un renfort régulier des motards de la gendarmerie et de voitures banalisées.



Retour sur la Quinzaine des aînés

Le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains a organisé, du 4 au 15 octobre dernier, une Quinzaine des aînés. Plus de 250 personnes ont pu assister à ces demi-journées d'ateliers et de conférences, ainsi qu'à des moments de convivialité proposés par les communes en fin de journée. Cette quinzaine a permis d'aborder différents thèmes, tels que l'alimentation, l'accès aux droits, les activités physiques ou encore le bien-être.







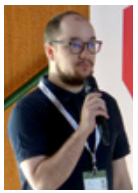


Un conseiller numérique vous accompagne

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Le numérique est aujourd'hui au cœur de nos vies puisque de nombreux services ne sont désormais accessibles qu'en ligne (démarches administratives, relations avec l'administration, réservation ou paiement en ligne...). Mais, pour certaines personnes, l'accès au numérique peut s'avérer difficile pour diverses raisons.

Pour accompagner toutes les personnes éloignées du numérique, la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a recruté un conseiller numérique.
Nathan Becker vous accompagne en groupe lors d'ateliers portant sur des thématiques spécifiques ou individuellement lors de permanences qu'ils assurent dans les mairies. Son but est d'aider toutes les personnes le souhaitant à prendre confiance face aux outils numériques, à les initier et à les accompagner dans leurs démarches en ligne.



Contact :
Nathan BECKER
Conseiller numérique
Tél. : 06 72 29 39 23
Mail :
nathan.becker@ccpaysniederbronn.fr

Il sera présent dans vos mairies aux dates suivantes :

- DAMBACH/NEUNHOFFEN **Mardi 14/12** (14h-16h)
- GUMBRECHTSHOFFEN **Lundi 13/12** (10h-12h)
- GUNDERSHOFFEN **Jeudi 16/12** (10h-12h)
- MERTZWILLER Mardi **14/12** (10h-12h)
- MIETESHEIM Vendredi **3/12** (14h-16h)
- NIEDERBRONN-LES-BAINS **Lundi 20/12** (10h-12h)
- OBERBRONN Lundi **20/12** (14h-16h)
- OFFWILLER **Jeudi 9/12** (10h-12h)
- REICHSHOFFEN **Jeudi 9/12** (14h-16h)
- ROTHBACH **Jeudi 16/12** (14h-16h)
- WINDSTEIN **Lundis 29/11 et 13/12** (14h-16h)
- ZINSWILLER **Dates à venir**

La qualité de l'accueil récompensée

Le 18 octobre dernier, deux commerçants du territoire ont été distingués pour leur engagement dans une démarche d'amélioration de l'accueil sur leur point de vente.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole a décerné les Trophées Qualités Accueil CCI 2021 à :

- Trophée argent à la **boucherie Fechter** à Reichshoffen
- Trophée argent à l'opticien **Vision Plus** à Gundershoffen



Un grand bravo aux lauréats !

ÉPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE « LA FRATERNELLE »

Projet changement de regard : Opéra de poche « Le Barbier de Séville »



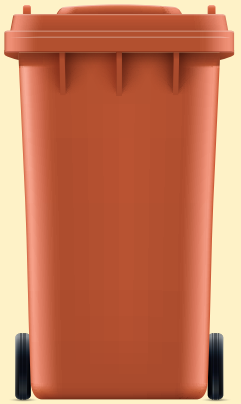
Pour son 20ème anniversaire, l'association *Tôt ou T'Art* a lancé un appel à projet contribuant au changement de regard de la société sur les personnes vulnérables par la rencontre et la pratique artistique et culturelle. Ce projet contribue au changement de regard des personnes en parcours d'insertion sur elles-mêmes et des plus démunis sur la société qui les accueille. En partenariat avec La Castine de Reichshoffen, l'Épicerie Sociale *La Fraternelle* s'est inscrite dans ce projet afin d'organiser des rencontres avec la compagnie *La chambre à airs* et découvrir l'Opéra de poche. Les rencontres, alternant pratique et théorie, ont permis aux bénéficiaires de l'épicerie de s'approprier ce lieu culturel grâce à une visite et à la découverte des différents métiers présents. Ils ont également rencontré le metteur en scène et les chanteurs pour mieux comprendre l'environnement autour et dans un opéra.

Service d'enlèvement des ordures ménagères : des démarches simplifiées

Pour simplifier vos démarches, il est désormais possible d'ouvrir ou de clôturer votre abonnement d'enlèvement des ordures ménagères via un formulaire accessible sur le site web de la Communauté de communes.

Retrouvez toutes les informations utiles sur la page redevance d'enlèvement des ordures ménagères du site web de la Communauté de communes **www.ccpaysniederbronn.fr**

Concernant la facturation, celle-ci vous parviendra en début d'année 2022 et correspondra au solde de l'année 2021.



Taxe de séjour

Le 1er janvier 2019, la Communauté de communes a institué une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire.

Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est instituée par une délibération d'une commune (à vocation touristique) ou d'une Communauté de communes. Les recettes de cette taxe permettent aux collectivités locales de disposer de ressources complémentaires pour favoriser la fréquentation touristique sur leurs territoires.

Qui est concerné ?

La taxe de séjour est perçue sur les personnes hébergées à titre onéreux (hôtels, meublés et résidences de tourisme, villages vacances, camping, chambres d'hôtes...). Les hébergeurs sont amenés à percevoir, déclarer et reverser le produit de la taxe de séjour conformément aux dispositions légales en vigueur.

À quoi sert cette taxe ?

Elle est destinée à la promotion du tourisme et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques. Au Pays de Niederbronn-les-Bains, la recette de la taxe de séjour est versée à la Communauté de communes qui, elle-même, la reverse entièrement à l'office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace verte.

Comment sont définis les montants ?

Les montants varient en fonction des catégories d'hébergements et leurs classements. Par ailleurs, pour les hébergements sans classement ou en attente de classement soumis à la taxation proportionnelle, les tarifs applicables sont, depuis le 1er janvier 2021, plafonnés au seuil le plus élevé adopté par la collectivité par application de l'article 124 de la loi de finances 2021

Plus d'infos : https://ccpaysniederbronn.taxesejour.fr/



Entretien de la végétation le long des cours d'eau



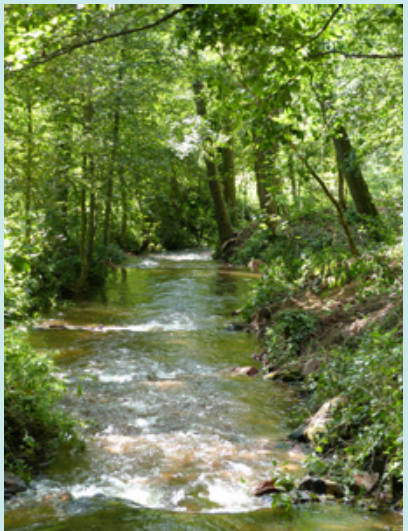
Dans le cadre de sa compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), la Communauté de communes vient de mettre en œuvre le programme pluriannuel d'entretien des végétations situées sur les bords des cours d'eau, encore appelées ripisylves. D'importants travaux, qui ont été autorisés par Mme la Préfète du Bas-Rhin, se sont déroulés au mois d'août dernier sur le ban communal de Dambach, Reichshoffen, Oberbronn, Zinswiller, Gundershoffen et Gumbrechtshoffen. Ces travaux ont duré sept semaines. Ils ont consisté, notamment, à couper les arbres dont l'inclination vers les cours d'eau est trop importante. Ces derniers ont été ciblés par le bureau d'études Artelia, mandaté à cet effet par la Communauté de communes. Bien évidemment, le coût financier de l'ensemble de cette opération a été pris en charge par la collectivité. L'intervention de cette dernière ne dispense cependant pas les riverains d'assurer l'entretien régulier des abords du cours d'eau situés sur leurs propriétés. En effet, selon le Code de l'environnement, ce sont bien eux qui ont l'obligation tout au long de l'année d'enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottant ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives (art. L. 215-14 C. env.).

Coût des travaux hors maîtrise d'œuvre : 121 000 € TTC.

Rétablissement de la continuité écologique du Rauchenwasser

Le rétablissement de la continuité écologique au Rauchenwasser fait suite aux travaux réalisés en 2018 sur l'ancien ouvrage des fonderies de la famille De Dietrich situé en amont du plan d'eau de Reichshoffen. Pour compléter ces derniers, l'ancien seuil de la prise d'eau du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Reichshoffen a été effacé cet été. Ces deux phases de travaux respectent l'histoire des lieux ainsi que l'identité géologique de ce site classé Natura 2000, notamment parce que les matériaux utilisés sont majoritairement en grès des Vosges. Cet aménagement et l'effacement du seuil permettent à présent la montaison et la dévalaison de la truite fario, qui est une espèce emblématique des cours d'eau de première catégorie en Alsace.

Coût des travaux : 30 205 € TTC.





Travaux sur l'ancien seuil De Dietrich situé entre Oberbronn et Zinswiller

Les travaux ont débuté en 2020 et se sont achevés cette année. Voilà plusieurs années, l'entreprise De Dietrich avait installé un seuil afin d'alimenter les étangs de l'entreprise qui sont actuellement sous la gestion de l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) d'Oberbronn et Zinswiller. Cette ancienne répartition des eaux favorisait d'avantage les étangs que le cours d'eau lui-même. C'est pourquoi un ouvrage de partage des eaux a été installé. Il permet désormais de rétablir l'équilibre naturel des débits entre le cours d'eau et les étangs. Une passe à poissons a également été installée, et permet aujourd'hui aux truites fario ainsi qu'aux lamproies de Planer de remonter le cours d'eau plus facilement.

Coût des travaux hors maîtrise d'œuvre : 98 000 € TTC.

OPÉRATION VERGERS SOLIDAIRES D'ALSACE :

Des nouvelles conditions pour l'achat de plants

Depuis 1970, les vergers traditionnels alsaciens hautes tiges connaissent un déclin de plus en plus marqué. Les bouleversements de nos modes de vie et la pression liée à l'urbanisation et à l'agriculture sont les principales causes de cette évolution.

La Communauté de communes a pour volonté d'assurer le maintien et le développement du verger traditionnel haute tige et demi-tige du territoire, et de prendre en compte les dimensions sociales, écologiques et économiques du verger.

Les vergers traditionnels sont constitués d'arbres fruitiers de variétés rustiques et typiques de la région, tels que les quetschiers, les noyers, les pommiers, les cognassiers, les mirabelliers, les cerisiers, les poiriers, les abricotiers ou encore les pêchers. Souvent associés à des prés ou des jardins, les vergers constituent un élément incontournable du paysage des Vosges du Nord.

Aides aux propriétaires de vergers pour l'achat de plants

L'Opération Vergers solidaires d'Alsace, lancée en 2005 par la Communauté de communes, propose aux habitants du territoire de bénéficier d'une subvention pour la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges ou demi-tiges sur leur parcelle. Avec l'aide des associations d'arboriculteurs du territoire, la collectivité souhaite renforcer le lien entre le monde associatif et les habitants. Depuis le 1er octobre 2021, les personnes souhaitant bénéficier de la subvention accordée par la Communauté de communes pour l'achat d'arbres fruitiers doivent se rapprocher de l'une des quatre associations d'arboriculteurs du territoire.

Pour les communes de :

GUMBRECHTSHOFFEN, OFFWILLER ET ROTHBACH :
Association Loisirs et Culture
24, rue de Reichshoffen - 67110 Gumbrechtshoffen
fernand.feig67@gmail.com

NIEDERBRONN-LES-BAINS, OBERBRONN ET ZINSWILLER :
Association Les Amis des Fleurs, Fruits et Jardins
30, rue du Mont Rouge - 67110 Niederbronn-les-Bains
charles.schnepp@akeonet.com

MIETESHEIM, GUNDERSHOFFEN, UTTENHOFFEN ET MERTZWILLER :
Société des Arboriculteurs
29, rue d'Uttenhoffen - 67110 Mietesheim
bertrand.hunsinger@aliceadsl.fr

REICHSHOFFEN, DAMBACH-NEUNHOFFEN ET WINDSTEIN :
Association des Arboriculteurs
20, rue des Cardamines - 67110 Reichshoffen
lopierre@laregie.fr

Le dossier complet est téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes. Il est également disponible dans les Mairies. Attention : ce formulaire dûment complété est à retourner à l'association d'arboriculture associée à votre commune.

Le dispositif d'aide propose une subvention pour tout arbre haute tige planté hors zone urbanisée ou en fond de parcelle dans une zone constructible en limite d'une zone naturelle ou agricole. Cette subvention s'élève à 50 % du coût plafonné à 30 €/plant. Pour tout arbre ½ tige planté dans les mêmes conditions, la subvention s'élève à 40 % du coût plafonné à 30 €/plant.

La procédure à suivre :

1. se rendre auprès de l'association des arboriculteurs (voir ci-contre),
2. passer commande, auprès de l'association, des plants souhaités et renseigner le formulaire ainsi que les pièces justificatives,
3. attendre la réception des plants par l'association,
4. récupérer les plants auprès de l'association et payer le coût d'acquisition diminué du montant de la subvention.

D'autres actions ont été engagées

Travaux de taille des arbres et d'entretien de parcelles
Pour favoriser la rénovation des vergers, des travaux de taille des arbres et d'entretien de parcelles peuvent être confiés par les propriétaires à une équipe en insertion sociale et professionnelle encadrée par un moniteur arboricole. La Communauté de communes aide alors les propriétaires à hauteur de 50% du coût total des travaux effectués dans le cadre d'un partenariat avec la structure d'insertion APOIN.

Cours de tailles
Des cours de tailles et des conseils sont donnés lors d'évènements organisés par les associations d'arboriculture du territoire, situées à Reichshoffen, Niederbronn-les-Bains, Gumbrechtshoffen et Mietesheim.

Bourse aux vergers
Pour ne pas laisser des vergers à l'abandon, la Communauté de communes anime une bourse aux vergers tout au long de l'année afin de mettre en relation les personnes souhaitant vendre ou louer leurs vergers et les personnes souhaitant acheter ou s'occuper de vergers.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains au 03.88.05.86.86 ou par mail à contact@ccpaysniederbronn.fr

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Chers concitoyens,

Ces derniers mois, riches en rebondissements, nous contraignent à des dépenses supplémentaires dans une période déjà compliquée.

Tout d'abord, un équipement hivernal de nos véhicules est imposé dans certaines agglomérations de la ComCom sans concertation des conseillers. Sur la base de quels critères l'obligation concerne certaines communes plutôt que d'autres ? Qui a été concerté ?

Un second poste de dépenses pour les foyers avec des enfants inscrits au périscolaire a récemment fait l'objet d'étonnements et de mécontentements.

En effet, le 12 avril 2021, veille de la mise en ligne des dossiers de pré-inscriptions, a été adoptée la modification tarifaire du périscolaire avec pour certains une augmentation significative des tarifs, en raison de la personnalisation du barème. Nous avons demandé des explications et nous suivons ce dossier de près au niveau communautaire.

Nous espérons que cette fin d'année soit plus sereine, nous vous souhaitons de belles fêtes.

Serge KOCH
Reichshoffen Groupe UNIS

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Retrouvez ici les animations qui auront lieu dans les différentes communes du territoire.

GUMBRECHTSHOFFEN

- **Noël'O Village**, les quatre vendredis de l'Avent sur la place de la mairie.
- 2ème édition du **concours d'illuminations** de Noël.

MIETESHEIM

- **17 décembre :** fête de Noël des enfants, organisée par les parents d'élèves à 17h au foyer.
- **18 décembre :** distribution des colis de Noël aux ainés.
- **9 janvier 2022 :** repas des aînés.
- **Les 19 et 20 février 2022 :** week-end après-ski.

GUNDERSHOFFEN

FÊTE DES LUMIÈRES, du 26 novembre au 19 décembre

- **26 novembre :** Lancement des illuminations avec animation musicale assurée par la chanteuse alsacienne Aline Spach
- **5 décembre :** marché de Noël campagnard à Eberbach avec restauration, produits du terroir, animations musicales
- **12 décembre :** animations à Griesbach
- **6 décembre :** Spectacle « Marcus, super sympa », sur réservations : acgundershoffen@gmail.com
- **17 décembre :** première soirée grand public avec de nombreuses animations
  - *Marché de Noël, labyrinthe, patinoire, animations des associations (Escape Game,...)*
  - *21h : concert électro du jeune DJ alsacien DJ for B, sur réservation : acgundershoffen@gmail.com*
  - *Animations et restaurations*
  - *Chemin des Lumières : une déambulation piétonne dans le cœur historique de Gundershoffen pour admirer la décoration féérique et les nombreuses illuminations de la commune et de ses habitants.*
- **18 décembre :**
  - *18h : Défilé aux lampions et cortège lumineux sur le Chemin des Lumières*
  - *Démonstrations de sculpture à la tronçonneuse*
  - *21h : spectacle de feu assuré par les Acroballes dans la cour de l'école élémentaire de la Breitmatt*
  - *Animations des associations (Escape Game, RAI,...), patinoire, marché de Noël, labyrinthe,...*
  - *21h30 : concert du groupe Les Koi's, sur réservation : acgundershoffen@gmail.com*
- **19 décembre :**
  - *Ambiance familiale de Noël avec la patinoire, le marché de Noël, les animations des associations, la sculpture à la tronçonneuse...*
  - *10h : Marché de Noël à La Mironde (rue de la scierie)*
  - *17h30 : « Course des Mannele », triathlon d'équipes déguisées avec course sur la patinoire, dans le labyrinthe et de chaises de bureau (lots à gagner, sur réservation : acgundershoffen@gmail.com)*

NIEDERBRONN-LES-BAINS

4 WEEK-ENDS DE L'AVENT :

Marché de Noël au parc du Casino, le vendredi 26 novembre de 16h à 20h, les samedis 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre de 14h à 19h et les dimanches 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre de 11h à 18h.

- **1er week-end**

  26 novembre : inauguration du marché de Noël à 18h au parc du Casino avec concert « Saori Jo chante Noël ».

  27 novembre : spectacle des Artyzanos « Au chaud pour Noël » à 17h à l'église St Jean.

  28 novembre : concert de Céline Mellon et Marcel Loeffler « Veillée musicale : Une rêverie de Noël » à 17h à l'église Saint Jean.

- **2e week-end : le « week-end des enfants »**

  4 décembre : lecture de contes de Noël l'après-midi dans la Maison du Père Noël, et animations de l'Association Réseau Animation Intercommunale, de 14h à 18h sur la place du Bureau central.

  5 décembre : distribution de friandises par le Saint Nicolas, de 14h à 17h, place du Bureau central. Lecture de contes de Noël l'après-midi dans la Maison du Père Noël place du Bureau central et animations de l'Association Réseau Animation Intercommunale, de 14h à 18h sur la place du Bureau central

  6 décembre : distribution de Männele et mandarines dans les écoles.

- **3e week-end : « le week-end des lumières »**

  12 décembre :

  - à 16h : grand concert de Noël à l'église Saint Martin avec l'ensemble des chorales niederbronnoises.
  - à 18h : Spectacle « Féerie de l'eau » par Aquatique Show, place du Bureau central.

  Samedi et dimanche : passage du Père Noël à partir de 14h place du Bureau central.

  13 décembre : Sainte Lucie à 17h place du Bureau central, avec les enfants des écoles maternelle et les classes de CP-CE1. Au programme : chants et goûter.

- **4e week-end**

  19 décembre : concert des Noëlies à 16h à l'église St Jean.

  Samedi et dimanche : passage du Père Noël à partir de 14h, place du Bureau central.

AUTRES MANIFESTATIONS :

- ***1er décembre à partir de 11h30 :*** fête de Noël des aînés au Moulin 9
- ***18 décembre à 20h :*** concert hommage d'High Voltage à AC/DC au Moulin 9
- ***31 décembre à 12h :*** de piste du nouvel An proposé par Niederbronn Athlétisme
- ***7 janvier à 19h :*** cérémonie des vœux du Maire
- ***9 janvier à 16h :*** concert de Nouvel An de la Musique Municipale au Moulin 9









- La librairie ambulante « Mots de Passage » est désormais présente à Niederbronn-les-Bains du mardi au samedi, les semaines impaires :

PLACE DU BUREAU CENTRAL
- ***Mardi*** de 13h30 à 18h
- ***Mercredi*** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- ***Jeudi*** de 13h30 à 18h
- ***Samedi*** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

PARC DU CASINO :
- ***Vendredi*** de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h



MERTZWILLER

- **4 décembre :** l'association Rêves organise une course/marche au profit du Téléthon. Départ à 9h30 à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **5 décembre** : marché de Noël organisé par L'OSL à l'Espace Stéphane Grappelli de 10h à 18h.
- **11 décembre :** marché de Noël organisé par l'association Los Amigos au Ranch, route de Griesbach.
- **11 décembre :** concert de l'école de musique à l'église catholique à 19h.
- **2 décembre :** bourses aux armes à l'Espace Stéphane Grappelli.
- **31 décembre :** Saint-Sylvestre organisée par l'association Los Amigos à l'Espace Stéphane Grappelli.

LES HIVERNALES DE MERTZWILLER :

- **9 janvier :** d'Rhinwagges à 16h à l'Espace Stéphane Grappelli
- **16 janvier :** Vincent Dubois, récital d'orgue à 16h à l'église catholique
- **23 janvier :** Bandura musique et danse provençale à 16h à l'Espace Stéphane Grappelli
- **30 janvier :** Yannick Eichert and Friends à 16h à l'Espace Stéphane Grappelli



REICHSHOFFEN

La Ville de Reichshoffen organise ses festivités de fin d'année du 27 novembre 2021 au 2 janvier 2022, sur la thématique « Ville de Lumières

- **Tous les jours de la semaine, à compter du 27 novembre :**
  - Patinoire à glace sur la place de l'église Saint Michel de 16 h à 20 h et les week-end et jours de fête de 14 h à 20 h,
  - Sentiers des crèches à l'église Saint Michel et à la chapelle de Wolfahrsthoffen,
  - Illuminations des espaces et bâtiments dans le village de Noël et dans toute la ville,
  - Boîte aux lettres du Père Noël : chez Fleurs Nicola (pour le jeu des commerçants, les lettres des enfants au Père Noël et les bulletins du concours « Les plus belles vitrines »),
  - Vitrines commerçantes et vitrines éphémères décorées par les artistes de Reichshoffen-Nehwiller,
  - Concours « Plus belles vitrines » (chercher le Cœur et le galet dans les vitrines, remplir le bulletin à disposition dans les commerces et le déposer dans l'urne du Père Noël chez Fleurs Nicola),
  - Billets gratuits pour la patinoire chez les commerçants,
  - Jeu de participation avec entrées pour Europa Park à gagner.

- **27 novembre à partir de 14 h :**
  - Ateliers de décoration de Noël organisés pour les habitants pour participer à la décoration et l'illumination de la ville (place du Moulin).
  - Vente de décorations de Noël et bredelé par la paroisse protestante au Temple.

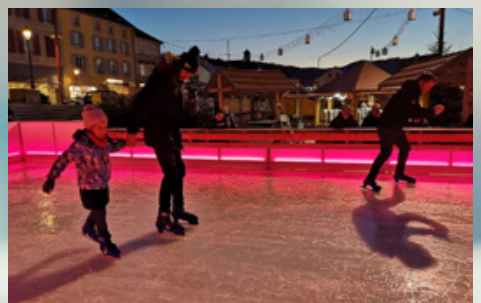
- **Marché de Noel : les week-ends des 4 et 5 décembre & 11 et 12 décembre (les samedis de 14 h à 20 h, les dimanches de 14 h à 19 h)**
  - Espace village de Noël élargi dans le centre ancien : place de l'Église, rue du ruisseau, cours du Temple et des Tanneurs, Ile, place et rue du Moulin.
  - Producteurs, artisans, artistes (plus de 30 : poterie, céramique, vannerie, cuir, décos de Noel, broderie, tricot, verre, bougies, argile, bredelé, confitures, saucissons, terrines...).
  - Créations originales : fabrication d'objets en verre au chalumeau
  - Fabrication de la hotte du Père Noël en osier, action de solidarité pour les enfants dans les hôpitaux atteints du cancer (vente du brin d'osier à 2 €).

Nombreuses animations :
- Sentiers des crèches guidés.
- Sentiers de lumières à partir de 16h les 4 et 5 décembre avec la participation des enfants des écoles le 4 au soir.
- Crèche vivante, animaux de la crèche dans la cour du presbytère protestant, animations.
- Calèche du Père Noel et visite du Saint Nicolas.
- Jeux pour enfants.
- Balade musicale.

Spectacles de feu les samedis 4 et 11 décembre à 20h sur la place du Moulin :
- Le 4 avec la compagnie Acroballe.
- Le 11 avec la compagnie Agartha.

Restaurations diverses et variées à différents endroits :
- Spécialités locales : baguettes flambées, potage d'hiver, Dampfnuedle, tarte au fromage.
- Spécialités d'ailleurs : marocaines, québécoises, mexicaines, burgers (par foodtrucks).
- Les incontournables : crêpes, gaufres, galettes, vin chaud, café, chocolat.

- **Concerts :**
  - **19 décembre à 16h** à l'église Saint Michel à Reichshoffen : musique de Preuschdorf avec action de solidarité envers Sacha organisée par le Lions Club. Entrée gratuite, plateau à la sortie.
  - **Dimanche 5 décembre à 15h** en l'église Saint Michel de Reichshoffen par « Alta Musica ». Entrée gratuite, plateau à la sortie.





WINDSTEIN

La commune organise cette année son premier marché de Noël : le samedi 4, le samedi 11 et le samedi 18 décembre à partir de 16h sur la place du village.

- **Samedi 4 décembre : Fête de la Saint Nicolas**
  - À partir de 16 h : marché de Noël. Marché des producteurs avec stand de vente de décorations et d'objets de Noël par l'école de Dambach.
  - À 17 h : chants par l'école de Dambach, avec l'Harmonie de Gumbrechtshoffen, suivi par un concert de l'Harmonie.
  - À 18 h : défilé en compagnie de St Nicolas et de son âne, contes pour les enfants (placette rue Nagelsthal et devant la mairie) distribution de manele pour les enfants.

Buvette et petite restauration (soupe aux légumes/saucisses). Ambiance musicale.

- **Samedi 11 décembre : Fête de la lumière**
  - À partir de 16 h : marché des producteurs et artisanat de Noël. Animation musicale.
  - À 18 h : défilé aux lampions et torches, contes de Noël sur les deux placettes.

Buvette et petite restauration (tartiflette et salade verte). Ambiance musicale.

- **Samedi 18 décembre : Wihnachde im Dorf**
  - À partir de 16 h : marché des producteurs et artisanat de Noël.
  - De 16 h à 18 h : ateliers de bricolage de Noël pour les enfants
  - À 18 h, spectacle de feu, par la Compagnie « C'est Pas Nous »

Présence du Père Noël, distribution de friandises, après le spectacle. Buvette et petite restauration (soupe aux pois/saucisses). Ambiance musicale.